



RAPPORT ANNUEL
2017

PLANIFICATION
2018

JE SUIS DE
lacs
ET DE
rivières...



425, rue du Pont
Mont-Laurier (Qc) J9L 2R6



Tél. 819 623-3485
Télé. 819 623-5052



mrc-antoine-labelle.qc.ca
cldal.com

TABLES DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
CONSEIL ET COMITÉS	5
CONSEIL DE LA MRC.....	5
COMITÉ ADMINISTRATIF.....	5
BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE LA MRC.....	5
COMITÉS CRÉÉS EN VERTU D'UNE LOI OU D'UNE ENTENTE.....	6
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT.....	6
COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE.....	6
COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	6
TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES – NORD.....	6
TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES – SUD.....	6
COMITÉ MULTI-RESSOURCES DES TERRITOIRE PUBLICS INTRAMUNICIPAUX.....	7
COMITÉS CRÉÉS PAR LA MRC.....	7
COMITÉ CULTUREL.....	7
COMITÉ INTERNET HAUTE VITESSE.....	7
COMITÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE.....	7
COMITÉ DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE.....	7
COMITÉ QUANT À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE.....	8
COMITÉ ACÉRICOLE.....	8
COMITÉS EXTERNES À LA MRC.....	8
ÉQUIPE DE TRAVAIL	9
SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	9
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	9
SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES.....	10
SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE.....	10
LE TERRITOIRE	11
PRÉSENTATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE	12
FAITS SAILLANTS.....	12
BUDGETS 2017 - 2018.....	12
BUDGETS MRC.....	12
BUDGETS TNO.....	13
SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15
RENCONTRE DES NOUVEAUX ÉLUS.....	15
JOURNÉE DE CONSULTATION.....	15
INTERNET HAUTE VITESSE.....	15
PROGRAMME D'AIDE À L'HABITAT.....	17
FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT.....	17
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	19
COUR MUNICIPALE.....	20



CULTURE ET PATRIMOINE	22
COMMUNICATION	24
SÉCURITÉ INCENDIE	24
PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD	25
VENTE POUR NON PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER	26
SOUTIEN AUX ORGANISMES.....	26
PARTENARIATS	28
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	29
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT EN VIGUEUR.....	29
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ	29
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE.....	30
ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE	30
RÈGLEMENTATION RÉGIONALE	31
GESTION DU TERRITOIRE PUBLIC	32
PARCS RÉGIONAUX.....	34
TERRITOIRES NON ORGANISÉS.....	35
SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES.....	36
ENTENTE INTER-MRC RELATIVE À LA DÉLÉGATION DE GESTION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS.....	36
TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE.....	37
PLANIFICATION FORESTIÈRE ET SOUTIEN AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	37
INTERVENTIONS CIBLÉES.....	38
AUTRES DOSSIERS	39
SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE	42
RÉFORME CADASTRALE	42
CLD D'ANTOINE-LABELLE	45
CONSEIL ET COMITÉS.....	45
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	45
COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET DU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ.....	45
COMITÉ D'ANALYSE DU FONDS NOUVEL ENTREPRENEUR, SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME ET FONDATION CANADIENNE DES JEUNES ENTREPRENEURS	45
ÉQUIPE DE TRAVAIL	46
RAPPORT 2017	47
RETOMBÉES DES FONDS	47
PLANIFICATION 2018.....	50
SYNERGIE ET GOUVERNANCE.....	50
OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES.....	50
VALORISATION DU POTENTIEL ET INNOVATION STRATÉGIQUE.....	50
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET CULTURE ENTREPRENEURIALE	51
ACTIONS TRANSVERSALES.....	51



MOT DU PRÉFET ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté que nous présentons le rapport annuel 2017 et la planification 2018 de la MRC d'Antoine-Labelle. Les accomplissements de l'année 2017, les dossiers en cours de réalisation de même que les projets prévus pour l'année 2018 y sont présentés.

L'année 2017 aura été mouvementée et aura permis de mener à terme ou de développer certains projets porteurs pour la MRC. L'année 2018, quant à elle, sera empreinte de continuité en ce même sens.

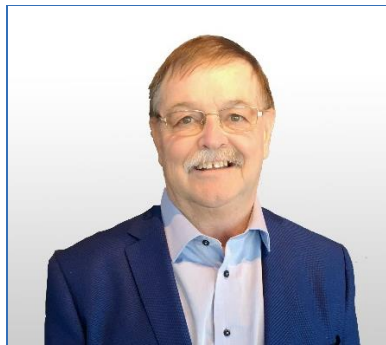
Merci à l'ensemble des employés qui ont permis à la MRC de réaliser ses mandats et de se démarquer en 2017.

La MRC d'Antoine-Labelle est composée de 17 municipalités et d'un territoire non organisé, totalisant une superficie de 16 295 km². À l'ensemble des Laurentides, Antoine-Labelle est le plus grand territoire. Ce qui fait la force de la MRC c'est évidemment la concertation que nous y retrouvons. Nous sommes ainsi heureux de pouvoir travailler en collaboration avec de nombreux partenaires de même qu'avec les différentes municipalités du territoire.

Travailler au service des citoyens de notre MRC, dynamiser le territoire et mettre tous les efforts nécessaires au développement de notre région sont les orientations prioritaires de notre travail. Nous mettons tout en œuvre pour les réaliser.

Ce sont chacune de nos initiatives qui créent notre unicité. Soyons fiers de notre territoire qui regorge d'attraits naturels, historiques et culturels.

Bonne lecture !



Gilbert Pilote
Préfet et maire de Ferme-Neuve



Mylène Mayer
Directrice générale

CONSEIL ET COMITÉS

CONSEIL DE LA MRC

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle est composé des maires et mairesses des 17 municipalités du territoire. Le conseil de la MRC a tenu 10 séances régulières en 2017 et le même nombre est prévu pour 2018.

M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe
M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
M. Michel Dion, maire de Kiamika
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf
Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay
Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza
M. Luc St-Denis, maire de l'Ascension
M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier

M. André-Marcel Évéquoz, maire de Mont-St-Michel
M. Georges Décarie, maire de Nomingue et préfet suppléant
Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain
M. Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus
M. Denis Charrette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

COMITÉ ADMINISTRATIF

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif, qui est composé de six (6) élus. Les séances du comité administratif sont publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires et mairesses ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le conseil de la MRC sur divers comités ou organisations.

M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
M. Georges Décarie, maire de Nomingue et préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
M. Denis Charrette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain

BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE LA MRC

M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
M. Georges Décarie, maire de Nomingue et préfet suppléant
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces

COMITÉS CRÉÉS EN VERTU D'UNE LOI OU D'UNE ENTENTE

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

M. Gilbert Pilote, préfet de la MRCAL
 Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay
 Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza
 M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
 Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac
 M. Georges Décarie, maire de Nominique

M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe
 M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
M. Louis Garon, MRCAL
Mme Emmanuelle Marcil, MRCAL
Mme Mylène Mayer, MRCAL
M. Jocelyn Campeau, MRCAL

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

M. Gilbert Pilote, préfet de la MRCAL
 Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac
 M. Michel Dion, maire de Kiamika
 M. Sylvain Leduc, producteur agricole
 M. Mario Lauzon, représentant de l'UPA
 M. Thierry Forget, producteur agricole
 M. Bernard Émard, citoyen

Mme Claude Paquin, MAPAQ
 M. Gaétan Lefebvre, MAPAQ
M. Louis Garon, MRCAL
Mme Emmanuelle Marcil, MRCAL
Mme Mylène Mayer, MRCAL
M. Jocelyn Campeau, MRCAL

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Gilbert Pilote, préfet de la MRCAL
 Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
 Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain
 M. Denis Charette, maire de Rivière-Rouge

M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
 M. Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier
 Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay
M. Danny Rail, Sureté du Québec
Mme Mylène Mayer, MRCAL

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES – NORD

M. Kévin Dubé, Nation Atikamekw
 M. Jean-Pierre Dontigny, MRC des Laurentides
 Mme Édith Gravel, MRC de Matawinie
 M. Miguel Hatin, VHR
 M. Louis-Marie Girard, bénéficiaire GA
 Mme Audrey Labonté, bénéficiaire GA
 M. Martin St-Pierre, bénéficiaire GA
 Mme Janie Larivière, COBALI
 M. Stéphane Girouard, acériculteur

M. Réjean Marleau, piégeur
 M. David Bélanger, Aménagement forestier
 M. Roger Lemieux, Réserve faunique Rouge-Matawin
 M. Jean-Marc Bélanger, Zec
 M. François Trottier, Pourvoiries
 M. Louis Internoscia, CRE
M. Jocelyn Campeau, MRCAL
M. Jacques Supper, MRCAL

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES – SUD

M. Jean-Pierre Dontigny, MRC des Laurentides
 M. André Boisvert, MRC des Pays-d'en-Haut
 M. Marcel Lacasse, acériculteur
 M. Éric Jolicoeur, bénéficiaire GA

M. François Trottier, pourvoiries
 Mme Alexia Couturier, OBVRPNS
 M. Jacques Chainé, VHR
 M. Guilhem Coulombe, bénéficiaire GA

M. Éric Pelletier, MRC d'Argenteuil
 M. Jean-Sébastien Perron, bénéficiaire GA
 Mme Christine Lefebvre, Réserve faunique Papineau-Labelle

M. Réjean Marleau, piégeur
 M. Pierre Lépine, CRE
 M. Jocelyn Campeau, MRCAL
 M. Jacques Supper, MRCAL

COMITÉ MULTI-RESSOURCES DES TERRITOIRES PUBLICS INTRAMUNICIPAUX

M. Marc Renaud, faune
 M. Mario Lanthier, forêt privée
 M. Hubert Léonard, acériculture
 M. Yves Meilleur, économie
 Mme Christine Labrecque, tourisme
 M. François Racine, forêt publique
 Mme Janie Larivière, environnement
 M. Sylvain Tremblay, éducation
 Mme Louise Rondeau, MERN

M. Mario Corbeil, MERN
 Mme Véronique Coudé, MFFP
 M. Gaétan Lefebvre, MAPAQ
 M. Frédéric Houle, CLDAL
 Mme Mylène Mayer, MRCAL
 Chargé de projet TPI (poste vacant), MRCAL
 Mme Emmanuelle Marcil, MRCAL
 M. Jocelyn Campeau, MRCAL

COMITÉS CRÉÉS PAR LA MRC

COMITÉ CULTUREL

M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
 Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf
 Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac
 Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay
 M. Jocelyn Lapierre, arts de la scène
 M. Nicolas Aubry, arts médiatiques

M. Benoit Ricard, arts visuels
 M. Benoit N. Legault, patrimoine et histoire
 Mme Annie Mathieu, CLDAL
 Mme Mylène Mayer, MRCAL
 M. Kaven Davignon, MRCAL
 Mme Janie Dumas-Jasmin, MRCAL

COMITÉ INTERNET HAUTE VITESSE

M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe
 M. Georges Décarie, maire de Nominique
 Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf
 Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
 M. David Graham, député de Laurentides-Labelle

M. Sylvain Pagé, député de Labelle
 M. Frédéric Houle, CLDAL
 Mme Mylène Mayer, MRCAL
 M. Kaven Davignon, MRCAL

COMITÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE

M. Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus
 Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf
 Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza
 M. Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier

M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
 Mme Mylène Mayer, MRCAL
 M. Guy Quevillon, MRCAL
 M. Yvon Allen, MRCAL

COMITÉ DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe
 Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul

Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza
 M. Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier

M. Denis Charrette, maire de Rivière-Rouge

M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces

Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

M. Mathieu Meilleur, MRCAL

Mme Mylène Mayer, MRCAL

M. Kaven Davignon, MRCAL

COMITÉ QUANT À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

M. Gilbert Pilote, préfet de la MRCAL

Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

M. Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier

M. Georges Décarie, maire de Nominingue

Mme Annie Lapointe, secteur scolaire

Mme Cynthia Desjardins, secteur de la Santé

Mme Marie-Hélène Gaudreau, secteur communautaire

M. Rémy St-Jean, secteur des affaires

M. Frédéric Houle, CLDAL

Mme Annie Mathieu, CLDAL

Mme Mylène Mayer, MRCAL

COMITÉ ACÉRICOLE

M. Gilbert Pilote, préfet de la MRCAL

M. Normand Foisy

M. Marcel Lacasse

M. Stéphane Girouard

M. Paul Pronovost

M. Serge Valiquette

M. Jean-François Belzile

Mme Andrée Gagnon

M. Pierre Dufort, MFFP

M. Frédéric Houle, CLDAL

M. Jacques Supper, MRCAL

M. Jocelyn Campeau, MRCAL

COMITÉS EXTERNES À LA MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations, dont :

- CLD d'Antoine-Labelle
- Zone-emploi Antoine-Labelle;
- Conseil de la culture des Laurentides;
- Société d'aide au développement de la collectivité;
- Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle;
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides
- Parcs régionaux;
- Organismes de bassin versants;
- Comité camping dans les ZEC
- Table des aînés;
- Loisirs Laurentides;
- Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord

ÉQUIPE DE TRAVAIL

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Mylène Mayer, directrice générale
 Kaven Davignon, directeur général adjoint
 Nicole Laurin, directrice des finances
 Mélie Lauzon (congé), adjointe à la direction générale, activités administratives
 Myriam Gagné (remplacement), adjointe à la direction générale, activités administratives



Marie-Ève Raymond-Bélec (congé), secrétaire-réceptionniste
 Karine Millaire (remplacement), secrétaire-réceptionniste
 Johanne Grenier, secrétaire
 Karine Labelle, secrétaire de direction



Janie Dumas-Jasmin, agente de développement culturel



Billie Piché, coordonnatrice aux communications (MRC, CLD)



Christine Gonthier Gignac, chargée de projet pour IHV



Danny Quevillon, technicien informatique



Mireille Corbeil, greffière de cour
 Annie Prévost, greffière adjointe de cour



Mathieu Meilleur, coordonnateur régional en sécurité incendie



Martine Piché, technicienne en comptabilité
 Lise Richard, technicienne en comptabilité



Mathieu-Philippe Botar, concierge

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Jocelyn Campeau, directeur
 Emmanuelle Marcil, directrice adjointe



Julie Grégoire, secrétaire
Sylvie Labelle, secrétaire responsable des
baux de villégiature



Louis Garon, chargé de projet – schéma
d'aménagement et de développement
Jeanne-D'Arc Raymond, technicienne en
urbanisme



Ginette Mann, technicienne en cartographie
et géomatique



Nadia Brosseau, agente de mise en œuvre
PDZA (MRC, CLD, SADC)



Luc Couture, technicien forestier
Charles St-Denis, technicien forestier
Poste vacant, chargé de projet TPI



Sylvain Bélsile, inspecteur des TNO
Jeffrey Bélisle, inspecteur adjoint des TNO

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES



Jacques Supper, directeur



Sylvain Boivin, géomaticien



Poste vacant, chargé de projets –
interventions ciblées

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE



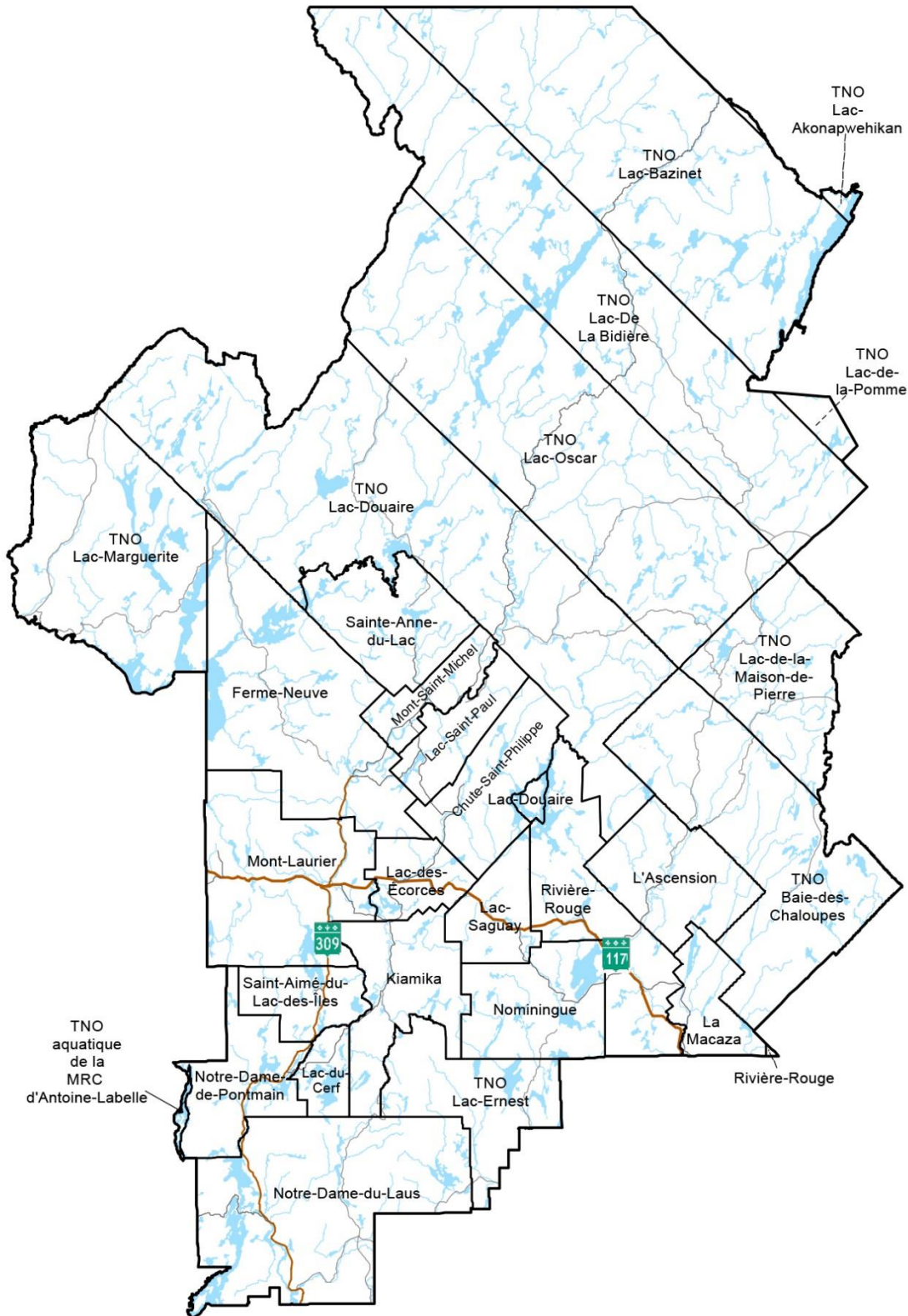
Yvon Allen, directeur
Guy Quevillon, directeur adjoint



Diane Ayotte, technicienne en évaluation foncière
Nicole Leduc, technicienne en évaluation foncière
Caroline Villeneuve, technicienne en évaluation foncière
Benoît Legault, technicien en évaluation foncière
Alexandre Lozeau, technicien en évaluation foncière
Yannick Maurais, technicien en évaluation foncière

Roger Diotte, technicien en évaluation foncière
Roger Quevillon, technicien en évaluation foncière
Sylvain Racine, technicien en évaluation foncière
Marc Courcelles, technicien en évaluation foncière
René Raymond, technicien en évaluation foncière
Benoît Robert, technicien en évaluation foncière

LE TERRITOIRE



PRÉSENTATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

FAITS SAILLANTS

Vaste territoire, parsemé de lacs, de rivières et de montagnes, la MRC est une terre d'accueil privilégiée pour de nombreux villégiateurs et amateurs de plein air.

La MRC d'Antoine-Labelle comprend 17 municipalités, soit Chute-Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Lac-Saguay, Lac-Saint-Paul, La Macaza, L'Ascension, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Nomingue, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Rivière-Rouge, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et Sainte-Anne-du-Lac. Les 17 municipalités occupent plus de 6 000 km². La MRC compte également un territoire non organisé de plus de 10 000 km² pour une superficie totale 16 295 km² représentant 73 % du territoire de la région des Laurentides.



16 295 km²



17 municipalités
6 158 km²



TNO
10 137 km²



35 546 habitants



16 470 ménages



159 251 \$
Valeur foncière moyenne
(maison unifamiliale)



47,5 ans
Âge moyen



63,2 %
Taux d'emploi

BUDGETS 2017 - 2018

BUDGETS MRC

Le budget 2018 de la MRC totalisait 7 415 899 \$, dont 2 945 695 \$ (39,7 %) étaient à la charge des 17 municipalités via les quotes-parts, lesquelles subissaient ainsi une augmentation de 2,99 %. Le budget global présentait une augmentation des dépenses attribuables en partie à l'ajout d'éléments inexistants au budget 2017, soit :

- L'ajout de nouvelles ressources au service de l'évaluation (revisite);
- Projet d'internet haute vitesse (IHV) sur le territoire (mise en œuvre);
- L'embauche d'un agent de communication en partenariat avec le CLD;
- L'embauche d'un coordonnateur en incendie (financé par différents programmes et ententes avec certaines municipalités);
- La contribution à l'achat d'un simulateur (centre collégial) – deuxième versement.

Ce budget global incluait également un montant de 409 942 \$ versé par la MRC au CLD pour son fonctionnement, soit un montant similaire à celui des dernières années. À des fins de promotions touristiques, un montant de 169 190 \$ a aussi été versé au CLD. Ces montants représentent 19.7 % de la quote-part de 2018.

Finalement, sur les comptes de taxes 2018 des municipalités, le coût des quotes-parts représentait 0,063\$ du 100 \$ d'évaluation. À titre d'exemple, le propriétaire d'un immeuble de 100 000 \$ a payé 63 \$ pour le remboursement de quotes-parts à la MRC, dont 12,41 \$ sont redistribués au CLD pour la promotion et de développement économique de la région

REVENUS		2017	2018
39,6%	Contribution des municipalités - Fonctionnement	2 852 638 \$	2 938 195 \$
21,3%	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	1 563 610 \$	1 582 808 \$
11,2%	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI, BAUX)	697 838 \$	833 788 \$
5,5%	Autres subventions	301 693 \$	406 781 \$
4,2%	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	274 001 \$	313 288 \$
5,4%	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (Pacte fiscal)	401 671 \$	399 154 \$
3,9%	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle/ entente)	288 833 \$	285 700 \$
3,3%	Subvention ministère des forêts de la faune et des parcs (PADF)	690 636 \$	247 865 \$
1,6%	Loyers (édifice Lauzon, parc linéaire et gares)	118 771 \$	118 502 \$
0,9%	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI & restauration)	58 146 \$	66 900 \$
0,1%	Contribution des municipalités - Centre de simulation	7 500 \$	7 500 \$
2,9%	Affectation de surplus	207 316 \$	215 418 \$
100%	REVENUS TOTAUX	7 462 653 \$	7 415 899 \$

DÉPENSES		2017	2018
17,7%	Service de l'évaluation foncière	1 259 798 \$	1 309 207 \$
17,3%	Promotion et développement économique	1 326 765 \$	1 284 486 \$
16,2%	Administration générale, restauration et greffe	1 051 302 \$	1 198 228 \$
11,2%	Délégation de gestion (fonds TPI et baux)	694 518 \$	833 788 \$
10,8%	Aménagement, urbanisme et zonage	727 264 \$	797 250 \$
7,1%	Loisirs et culture - Parc linéaire et gares	447 625 \$	525 555 \$
5,0%	Frais de financement et remboursement de la dette	376 235 \$	369 130 \$
3,8%	Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	732 751 \$	280 165 \$
3,7%	Cour municipale	259 650 \$	272 620 \$
2,1%	Transport collectif et identification territoriale	149 200 \$	152 201 \$
1,8%	Politique culturelle (agent et entente de développement)	128 455 \$	130 110 \$
1,4%	Schéma couverture de risque en incendie	103 530 \$	104 265 \$
1,2%	Hygiène du milieu, santé et bien-être	133 110 \$	90 844 \$
0,5%	Loisirs et culture - Contribution à des organismes	35 250 \$	38 250 \$
0,4%	Dépenses d'investissement	37 200 \$	29 800 \$
100%	DÉPENSES TOTALES	7 462 653 \$	7 415 899 \$

BUDGETS TNO

Pour l'année 2017, le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation à la hausse a entraîné une réduction du taux de la taxe foncière à 0.3865 \$ par 100 \$ d'évaluation alors que la tarification pour la quote-part à la MRC a augmenté à 32.10 \$/ dossier. Le budget présentait une augmentation globale des dépenses de 0.53 %.

Le budget 2018 pour les TNO présente une augmentation globale des dépenses de 3,17 %. Ces augmentations étaient notamment justifiées par l'augmentation de la contribution à la Sûreté du Québec, à l'augmentation des coûts reliés à l'entretien des lieux d'enfouissement ainsi qu'à la participation à l'acquisition d'orthophotos en partenariat avec le secteur privé. Ainsi, la taxe foncière générale augmente à 0,40973 \$ par 100 \$ d'évaluation, alors que la tarification pour la quote-part à la MRC est réduite à 28,63 \$/dossier.

REVENUS		2017	2018
40,8%	Taxes	306 305 \$	334 599 \$
31,8%	Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	246 755 \$	261 306 \$
4,6%	Services rendus à la MRC - Évaluation foncière & baux de villégiature	31 075 \$	37 840 \$
2,2%	Transferts de droit (péréquation) et compensation terres publiques	18 400 \$	18 456 \$
0,1%	Imposition de droits (permis)	1 200 \$	1 200 \$
0,6%	Revenus d'intérêts	5 000 \$	5 000 \$
19,8%	Affectations de surplus	187 031 \$	162 564 \$
100%	REVENUS TOTAUX	795 766 \$	820 965 \$

DÉPENSES		2017	2018
18,2%	Administration générale	148 061 \$	149 785 \$
2,4%	Évaluation foncière (q-part MRC)	21 951 \$	19 840 \$
6,7%	Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	49 598 \$	55 000 \$
0,3%	Sécurité publique - Autres ententes	2 900 \$	2 603 \$
13,2%	Transport (réfection de chemins & de ponts)	113 304 \$	108 300 \$
6,9%	Hygiène du milieu - Entretien des sites	47 640 \$	56 269 \$
0,8%	Protection de l'environnement et cours d'eau	6 475 \$	6 539 \$
42,8%	Aménagement, urbanisme et zonage	336 228 \$	351 069 \$
1,9%	Développement économique et tourisme	15 515 \$	15 437 \$
0,6%	Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	27 094 \$	5 123 \$
6,2%	Dépenses d'investissement (agrandissements LETI et clôture)	27 000 \$	51 000 \$
100%	DÉPENSES TOTALES	795 766 \$	820 965 \$

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RENCONTRE DES NOUVEAUX ÉLUS

À la suite des élections de novembre 2017, la MRC d'Antoine-Labelle souhaitait présenter, en partie, son équipe ainsi que ses différents services et mandats, incluant ceux du CLD d'Antoine-Labelle. Dans le but de leur permettre ensuite de mieux répondre aux besoins et aux questions de leurs citoyens, les nouveaux conseils municipaux des 17 municipalités pouvaient se familiariser avec les quatre grands champs d'intervention de la MRCAL :

- Gestionnaire et planificateur;
- Prestataire de services pour les municipalités;
- Prestataire de services aux citoyens et de soutien aux organismes;
- Agent de développement du territoire.

JOURNÉE DE CONSULTATION

Également à la suite des récentes élections, il est important pour la MRC d'Antoine-Labelle de s'assurer des orientations du nouveau conseil de la MRCAL. En 2018, la MRCAL planifie et organise des journées d'échanges de type lac-à-l'épaule visant à faciliter la concertation et l'échange au sujet des dossiers jugés prioritaires au printemps.

INTERNET HAUTE VITESSE

RAPPORT ANNUEL 2017

Réalisation du projet



Adoption d'une stratégie de déploiement numérique dans la MRCAL



Développement et dépôt du projet «Brancher Antoine-Labelle» aux programmes gouvernementaux



Embauche d'une chargée de projet Internet haute vitesse



Lancement d'un appel d'offre – Services professionnels en télécommunication et gestion de déploiement d'une infrastructure numérique

Financement



Obtention du financement de 26 M\$ des programmes gouvernementaux



Projets déposés dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Communications et rencontres



Sondages auprès de la population sur la satisfaction par rapport aux services Internet haute vitesse dans la région



Test de vitesse pour valider les services réels offerts à la population



Rencontres publiques d'informations pour présenter la stratégie et valider le soutien de la population, ainsi que pour valider l'intérêt à confier l'opération du réseau de fibre optique à une coopérative de solidarité.



- Rencontres du comité Internet haute vitesse
- Affiche du projet distribuée dans les 17 municipalités

Accompagnement - Création d'une coopérative de solidarité



Réalisation d'un plan financier



Rencontres du comité provisoire



Assemblée générale d'organisation (157 membres)



Dépôt d'une demande de financement au FADM de Desjardins

PLANIFICATION 2018

Si l'année 2017 a été marquée par le développement du projet Internet haute vitesse et par l'obtention du financement gouvernemental, l'année 2018 marquera le début des travaux de construction. La MRC d'Antoine-Labelle s'assurera d'obtenir tout le soutien professionnel pour mener à bien ce projet ambitieux le plus rapidement possible dans les étapes de planification détaillées de déploiement et de construction. La MRCAL travaillera à l'obtention et la précision des modalités de remboursement du règlement d'emprunt, en plus de s'assurer de bien communiquer le déploiement du projet. Finalement, la MRCAL continuera de s'impliquer auprès de la coopérative, afin qu'elle soit en mesure de débiter ses opérations au printemps 2019, tel que prévu.

Réalisation du projet

- Mandater une firme, au début de l'année 2018, qui assurera la planification et la réalisation des étapes de construction du réseau de fibre optique, afin d'être accompagnée par des professionnels en télécommunications et gestion de déploiement d'une infrastructure numérique;
- Embaucher une firme d'ingénierie, au printemps 2018, qui aura la responsabilité de réaliser les relevés terrains nécessaires à la planification détaillée des travaux d'installation de fibre optique;
- Débuter la construction du réseau à l'automne 2018. L'ordre de cette construction par municipalité aura été déterminé à l'été 2018;
- Engager les démarches pour faire reconnaître la compétence de la MRCAL en matière d'implantation, d'exploitation et d'utilisation d'un réseau de télécommunications à large bande passante;
- Transfert des droits de propriété.

Financement du projet

- Entreprendre les démarches pour le règlement d'emprunt. Le mode de remboursement, par la voie des taxes municipales, sera alors précisé;
- Effectuer la reddition de compte pour les subventions reçues du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et des programmes gouvernementaux.

Communications

- Mettre sur pied un bureau de projet afin d'assurer un suivi constant à l'avancement des démarches et des travaux;
- Développer une stratégie de communication afin de bien informer la population de l'avancée du projet.

Accompagnement de la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle

- Signer une entente cadre entre la Coopérative et la MRCAL, dans le but de définir les devoirs et les responsabilités des deux parties;
- Siéger, à titre d'observateur, au sein du conseil d'administration de la coopérative.

PROGRAMME D'AIDE À L'HABITAT

La MRC d'Antoine-Labelle est mandatée par la Société d'habitation du Québec pour livrer des programmes d'aide à la rénovation domiciliaire.

- Assurer le maintien et l'augmentation des aides financières pour les trois programmes gérés par la MRCAL, soit le programme RénoRégion (PRR), le programme d'adaptation de domicile (PAD) et le programme pyrrhotite (Pyro);
- Maintenir la collaboration avec la firme responsable des inspections;
- Promouvoir les différents programmes et les modalités rattachées.

RAPPORT ANNUEL 2017

Nom du programme	Dossiers traités	Aide financière accordée
Programme RénoRégion (PRR)	47	427 221 \$
Programme d'adaptation de domicile (PAD)	20	251 265 \$
Programme pyrrhotite (Pyro)	2	150 000 \$

PLANIFICATION 2018

Sur réception des budgets du gouvernement du Québec, les programmes à la rénovation domiciliaire seront maintenus en 2018.

FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Créée en 1996 grâce à un crédit mis à la disposition de la MRC par Hydro-Québec, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a pour but de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ainsi, chaque année, des subventions sont remises pour des projets à caractère environnemental. L'évaluation des projets est effectuée par les membres du conseil d'administration.

RAPPORT ANNUEL 2017

Projets 2017



8 projets financés



10 000 \$ en subvention

Nom du projet	Promoteur	Coûts estimés	Subvention accordée
Ajout d'éléments et amélioration du circuit d'interprétation de la Windie	Parc régional Montagne du Diable	4 250 \$	1 428,57 \$
Sensibilisation des usagers du parcours de canot/kayak à la fragilité de l'écosystème de la «Passe du Violon» Phase II	Municipalité de Nominique	5 094 \$	1 428,57 \$
Agent de sensibilisation sur le recyclage et le compostage	RIDR Régie intermunicipale des déchets de la Rouge	7 914 \$	1 428,57 \$
Sentier d'interprétation de la flore indigène	Fédération lausois des associations de lacs	2 814,09 \$	1 428,57 \$
Gestion des déchets sur le chemin McCaskill	Société de développement du réservoir Kiamika	2 393,93 \$	714,29 \$
Jardin communautaire (secteur Ste-Véronique)	Comité des citoyens de Rivière-Rouge	14 063,56\$	1 428,57 \$
Camp de jour-Sensibilisation à l'environnement	Les Amis de la Montagne du Diable	2 200 \$	1 071,43 \$
Revitalisation du Parc du Mont-Limoges	Municipalité de Lac-du-Cerf	3 162,99 \$	1 071,43 \$
		Total	10 000 \$

Caravane de l'environnement

L'année scolaire 2016-2017 marquait la 9^e année de déploiement de la Caravane dans les écoles de la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN). Pour une 4^e année, la Fondation de la MRC a signé une entente avec le COBALI pour la coordination des activités, permettant ainsi d'étendre les activités de la Caravane dans l'Outaouais.



2 109 élèves rencontrés de 16 établissements scolaires :

1 826 élèves de 69 groupes de niveau primaire

283 élèves de 11 groupes de niveau secondaire



54 capsules

Journaux et radio

PLANIFICATION 2018

En 2018, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement maintiendra son objectif de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur son territoire.

- Maintenir le programme d'aide financière par la remise de subvention pour des projets à caractère environnemental;
- Procéder à l'examen de la Caravane de l'environnement suivant les objectifs et les besoins des partenaires;
- Révision du cadre d'analyse et des modalités d'attribution des aides financières de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La *Loi sur la qualité de l'environnement* exige que les MRC établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et en fassent la révision tous les 5 ans. L'année 2017 était l'an un de mise en opération de la révision du PGMR. Le rôle de ce plan est de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer des orientations et des objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre.

Pour la MRCAL, la mise en œuvre est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et la régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR). Les deux régies sont mandatées pour assurer une gestion efficace des matières résiduelles et ainsi être éligible aux deux programmes de récompenses aux bonnes performances des municipalités à cet effet :

- Redevances à l'élimination;
 - Montant versé par le MDDELCC aux municipalités pour la mise en œuvre du PGMR. Plus d'argent remis aux municipalités qui génèrent le moins de déchets.
- Régime de compensation pour la collecte sélective;
 - Montant versé par RECYC-QUÉBEC pour financer la collecte des matières recyclables. Plus d'argent versé aux municipalités qui récupèrent le plus de matières recyclables récupéré. Les municipalités les moins performantes se font couper une partie de leur compensation.

RAPPORT ANNUEL 2017

En 2017, plusieurs nouveautés ont permis le progrès des services dans les deux régies d'Antoine-Labelle. Ces améliorations et réussites confirment que le mandat confié aux régies quant à la gestion des matières résiduelles est un excellent choix de gestion pour notre territoire.

RIDR :

- Construction des cellules d'enfouissement 5 et 6, sept nouveaux puits de captage et recouvrement final d'une partie du lieu d'enfouissement technique (LET);
- Nouvelle zone de réemploi des matériaux de construction;
- Projets-pilotes de récupération des tubulures d'érablière, bancs d'auto pour enfants, vinyle de recouvrement, plastiques non-acceptés dans le bac vert dont le polystyrène, etc;
- Patrouille verte (8056 portes visitées et 26% réellement rencontrées).

RIDL

- Recouvrement final des cellules 1 et 2;
- Renouvellement de l'entente du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) pour les biogaz (entente de 5 ans avec Gaz métro);
- Collecte des bacs noirs une fois par mois pour les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre;
- Réception et traitement des boues de fosses septiques;
- Récupération des plastiques agricoles avec Synergie Économique Laurentides.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a adopté, le 23 juin 2006, le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles. Celui-ci a pour but de réduire les quantités de matières résiduelles qui sont éliminées et, par la même occasion, d'augmenter la durée de vie des lieux d'élimination. En 2017, les subventions accordées à la MRC d'Antoine-Labelle ont augmenté en raison d'une amélioration de la performance, notamment en ce qui a trait à la gestion de matières organiques.



328 368 \$ en subventions du MDDELCC

PLANIFICATION 2018

Révisé en 2016, le PGMR conjoint entre les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut poursuit ses actions jusqu'en 2020.

- Collaborer, avec les Régies, à la poursuite des actions 2018 élaborées dans le PGMR conjoint;
- Identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre en concertation avec les autres MRC partenaires;
- Produire et transmettre le rapport de suivi du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

COUR MUNICIPALE

La cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (zonage, sécurité, paix, ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises telles, le *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur les Véhicules Hors Routes* et la *Loi sur les Propriétaires, les Exploitants et les Conducteurs de Véhicules Lourds* de même qu'à la gestion des constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement d'une somme d'argent due à raison notamment de taxe, licence, tarif, droit, compensation ou permis.

Les auditions de la cour municipale ont lieu à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle et parfois à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge. Depuis septembre 2017, la cour municipale est sous la présidence de l'Honorable Catherine Haccoun.

RAPPORT ANNUEL 2017

En 2017, la cour municipale a connu ses premiers dépôts de recours en justice pour recouvrement de taxes.



24 séances



1 173 jugements



2 898 dossiers ouverts

Poursuivant	Constats d'infraction émis			Cheminement des constats			Cheminement des dossiers à la cour				
	CSR-VHR	RGM	TOTAL	Payés dans 30 jours	Dossiers transférés à la cour	TOTAL	Acquittés / retirés	Contestés / coupables	Jugements par défaut	Décisions à venir	TOTAL
Chute-Saint-Philippe	3	3	6	1	5	6	0	1	1	3	5
Ferme-Neuve	58	1	59	26	30	56	4	5	16	5	30
Kiamika	5	0	5	3	2	5	1	1	0	0	2
La Macaza	10	0	10	1	7	8	0	2	0	5	7
Lac-des-Écorces	39	7	46	22	13	35	1	1	8	3	13
Lac-du-Cerf	2	9	11	5	6	11	0	1	3	2	6
Lac-Saguay	0	5	5	0	4	4	0	2	1	1	4
Lac-Saint-Paul	3	1	4	0	4	4	1	2	1	0	4
L'Ascension	15	4	19	2	6	8	1	0	2	3	6
Mont-Saint-Michel	2	1	3	1	2	3	1	0	1	0	2
Nominique	36	28	64	20	38	58	0	3	23	12	38
Notre-Dame-de-Pontmain	3	5	8	2	6	8	0	0	4	2	6
Notre-Dame-du-Laus	42	0	42	24	14	38	1	5	7	1	14
Sainte-Anne-du-Lac	29	1	30	19	11	30	0	4	5	2	11
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	14	0	14	10	2	12	0	0	2	0	2
Rivière-Rouge	263	16	279	166	95	261	6	24	47	18	95
Territoires non organisés	3	0	3	1	1	2	0	0	0	1	1
MRC d'Antoine-Labelle	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Procureur général du Québec	2289	0	2289	1394	777	2171	13	202	474	88	777
Total	2 816	82	2 898	1 698	1 023	2 721	29	253	595	146	1 023

CSR : Code sécurité routière

VHR : Véhicule hors route

RGM : Règlement municipal

PLANIFICATION 2018

- Offrir des formations aux nouveaux élus, à la suite des élections de 2017, en regard de l'administration municipale dans un processus judiciaire;
- Offrir une formation d'accompagnement aux officiers municipaux responsables de l'émission des constats d'urbanisme;
- Adopter le règlement sur l'Entente modifiant l'entente relative à la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Adopter le projet de règlement sur les systèmes d'alarmes et la prise en charge de la gestion des fausses alarmes et de l'émission de constats;
- Accompagner les municipalités dans les recours au civil, notamment en regard aux recouvrements de taxes.

CULTURE ET PATRIMOINE

En 2013, la MRC adoptait sa première politique culturelle, outil encadrant les actions en culture sous quatre grandes orientations inspirées des enjeux soulevés par la communauté culturelle et les citoyens : l'intervention culturelle et le développement économique, le soutien à l'action culturelle, la participation de la population à la culture et l'identité culturelle et le rayonnement régional.

Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action, maximiser et diversifier l'intervention culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la politique culturelle. À cet effet, deux ententes et un programme en culture étaient en vigueur à la MRC en 2017 :

Ententes

- Entente Villes et village d'art et de patrimoine (MCC) soutenant l'embauche de l'agente de développement culturel;
- Entente de développement culturel (MCC) soutenant des initiatives culturelles;

Programme

- Programme de partenariat territorial des Laurentides (CALQ) soutenant les artistes et organismes professionnels.

RAPPORT ANNUEL 2017

L'année 2017 marque la fin de la deuxième entente de développement culturel conclue entre la MRC et le MCC. Cette entente a permis de soutenir 10 projets durant la dernière année, générant des retombées économiques de l'ordre de 58 692 \$.

Au cours de l'année 2017, la MRC a continué sa participation aux consultations publiques sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec en complétant des sondages mettant en lumière certains des enjeux et des réalités propres au développement culturel sur le territoire



3 projets réalisés par la MRCAL – financés par l'entente de développement culturel

*Séances d'information sur le patrimoine culturel destinées aux municipalités
Caractérisation et évaluation des paysages identitaires et emblématiques
Rendez-vous culturel de réseautage des milieux touristique et culturel*



7 projets réalisés par des organismes et artistes de la MRCAL - soutenus grâce à l'entente de développement culturel

*Quatre ateliers jeunesse au Salon du livre de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus
L'Écho d'un mot, œuvre littéraire dansée par l'artiste-interprète et chorégraphe en danse, Jessica Viau*

La murale patrimoniale de la vallée de la Rouge à L'Ascension à la municipalité de L'Ascension
Rabaskonte sur le réservoir Kiamika, un patrimoine raconté par la Société de développement du réservoir Kiamika
Exposition virtuelle historique sur l'industrie forestière des Hautes-Laurentides par la Société d'histoire et de généalogie des
Hautes-Laurentides

Chasse au trésor numérique par le Réseau Biblio des Laurentides

Peluche artéfact par l'artiste en arts visuels, Valérie Levasseur



2 projets déposés par des organismes et artistes de la MRCAL - soutenus grâce au programme de partenariat

Développement et fidélisation de publics du Festival International Hautes-Laurentides

De Mille Feux par l'artiste-interprète et chorégraphe en danse, Jessica Viau

Par le biais de la Politique de soutien aux organismes culturels et le Fonds de développement du territoire, la MRC a également soutenu, en 2017-2018, 8 organismes ou institutions œuvrant en culture pour un total de **30 250 \$** :

- Centre d'exposition Mont-Laurier – 5 000 \$;
- Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides – 3 250 \$;
- Aventure T, Wow Théâtre et la Fiesta musicale (CSPN) – 7 000 \$;
- Ligue d'improvisation de Mont-Laurier (LIMOL) – 5 000 \$;
- Carrefour Bois-Chantant – 4 000 \$;
- Chœur Entramis – 3 000 \$;
- Les Précambriens – 1 500 \$;
- Maison des arts et du patrimoine de Notre-Dame-du-Laus – 1 500 \$.

Autres réalisations et services offerts en développement culturel :



3 rencontres du comité
culturel de la MRCAL



1 forum culturel de la
MRCAL



3 renouvellements
d'ententes (MCC et
CALQ)



50 organismes culturels et
artistes rencontrés

PLANIFICATION 2018

Les mandats en matière de culture et patrimoine de la MRC d'Antoine-Labelle consistent à travailler en partenariat avec le milieu de la culture et les municipalités afin de maximiser les actions en matière de culture sur le territoire.

- Réaliser, avec les partenaires impliqués, les huit projets culturels prévus pour 2018 dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020;
- Accompagner les artistes et les organismes culturels dans la recherche de partenaires financiers et de services pour la réalisation des projets prévus en 2019 et 2020 à l'Entente de développement MCC-MRCAL 2018-2020;
- Lancer l'appel de propositions aux artistes en arts visuels et en métiers d'art pour la création d'œuvres d'art sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord et soutenir les artistes retenus dans la réalisation de leur œuvre;

- Lancer le 2^e appel de dossiers pour la Politique de soutien des organismes culturels de la MRCAL et accompagner les organismes retenus dans la réalisation de leur activité;
- Promouvoir le deuxième appel de projets du Programme de partenariat territorial du CALQ en collaboration avec le Conseil de la culture des Laurentides et mobiliser les artistes et organismes culturels à déposer un projet;
- Poursuivre les démarches pour l'intégration de la culture dans les lieux touristiques auprès des intervenants du milieu;
- Mettre en valeur les artistes dans les espaces de bureaux et les salles de réunions de la MRCAL;
- Maintenir le portail culturel à jour et poursuivre la diffusion d'information en matière de culture sur cette plateforme.

COMMUNICATION

RAPPORT ANNUEL 2017

L'année 2017 a marqué l'entrée en fonction d'une ressource en communication. Celle-ci partage sa tâche entre la MRCAL et le CLDAL.

PLANIFICATION 2018

Cette ressource permettra la mise sur pied de stratégies de communication pour la MRC d'Antoine-Labelle, en plus d'accompagner les différents services dans l'élaboration d'outils de communication et la diffusion d'information.

- Soirée d'accueil et présentation des dossiers de la MRCAL à l'ensemble des élus municipaux;
- Produire un plan de communication pour la MRCAL dans le but de bien définir les actions à entreprendre pour augmenter la visibilité et la notoriété de l'organisation;
- Élaborer une politique de gestion des médias sociaux qui vise à tracer une ligne éditoriale et encadrer leur utilisation;
- Accompagner et conseiller les différents services de la MRCAL dans la création d'outils de communication et dans la diffusion d'information;
- Voir à la mise en place d'une stratégie de marketing territoriale.

SÉCURITÉ INCENDIE

La *Loi sur la sécurité incendie*, impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

RAPPORT ANNUEL 2017

En 2017, le poste de coordonnateur régional en sécurité incendie a été créé afin de coordonner, entre autres, le SCRSI. Il est également la référence en matière de sécurité incendie pour les 12 directeurs des services incendie ainsi que pour les élus de la MRCAL. Il voit à répondre aux normes et aux règlements, anime les tables techniques entre les différents intervenants, coordonne le financement de la formation des pompiers auprès du ministère de la Sécurité publique et travail sur tous les dossiers relatifs à la protection incendie.



34 639 \$ remis aux municipalités
Formations de pompiers complétées



77 nouveaux pompiers



140 pompiers ont reçu une
formation de mise à niveau



35 000 \$ pour une étude d'opportunité de
regroupement des services de sécurité incendie
Financé par le MAMOT



16 sites visités pour l'installation potentielle de borne-
sèche
Compléter les demandes de certificat d'autorisation

PLANIFICATION 2018

La révision du SCRSI devrait prendre fin en 2018. Ainsi, l'objectif de la ressource en sécurité incendie est de coordonner cette révision sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

- Réviser et attester le schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
- Rédiger et mettre en place un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) en milieu isolé;
- Procéder à l'achat et à l'implantation des équipements et la formation des pompiers pour l'évacuation de victimes en milieu isolé;
- Assurer un suivi du dossier sur l'étude d'opportunité de regroupement des services de sécurité incendie et accompagner les municipalités de la MRCAL dans le processus;
- Implanter un système de radiocommunication compatible entre tous les services de sécurité incendie de la MRCAL et des MRC limitrophes, permettant un lien vocal direct et continu avec la centrale d'appel 911;
- Évaluer l'opportunité de devenir gestionnaire de formation reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec;
- Intégrer le service de géomatique de la MRCAL dans les projets en sécurité incendie, tels que la création de cartes du territoire, d'une carte Web identifiant les bâtiments, les points d'eau et les casernes, des cartes pour les points d'évacuation forestiers et le temps de transport pour les différents services d'incendie susceptible d'intervenir;
- Intégrer le dossier de la sécurité civile aux tâches du coordonnateur régional en sécurité incendie.

PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

La MRC d'Antoine-Labelle détient certaines responsabilités à l'égard du parc linéaire.

RAPPORT ANNUEL 2017

- Fin des travaux réalisés dans le cadre du PIC 150 – Asphaltage;
- Remplacement d'un ponceau à Rivière-Rouge;
- Remplacement du tablier d'un pont à Lac-Saguay;
- Début des travaux de réfection dans les secteurs Marchand à Rivière-Rouge et Loranger à Nominique;
- Rafraîchissement des tables.

PLANIFICATION 2018

- Procéder aux travaux de réfection de la fondation et de la surface dans les secteurs de Loranger (Nominingue), Marchand (Rivière-Rouge) et Guénette (Lac-Saguay);
- Compléter la mise à niveau du mobilier dans les aires de repos, tels que les bancs, les tables et les abris;
- Réaliser l'étude de faisabilité pour le rétablissement du tracé original du P'tit Train du Nord à la hauteur du ruisseau Villemaire;
- Réaliser le plan d'aménagement du pôle touristique et communautaire de la gare de Mont-Laurier;
- Assurer le suivi, l'octroi et le respect des permissions d'occupations sur le parc afin d'en préserver son intégrité de façon optimale.

VENTE POUR NON PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

En vertu du code municipal du Québec, la MRC procède à la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. Comme requis par la loi, c'est la municipalité qui dresse, dans un premier temps, la liste des propriétés qui seront mises en vente. La MRC agit à titre de mandataire dans tout le processus de mise en vente. La vente s'est tenue le 11 mai 2017 à 10 h dans la salle des préfets de la MRC.

RAPPORT ANNUEL 2017



40 dossiers mis en vente



15 propriétés vendues

PLANIFICATION 2018

- Poursuivre la coordination du processus de la vente pour non-paiement de l'impôt foncier.

SOUTIEN AUX ORGANISMES

Chaque année, la MRC soutient divers projets et diverses organisations locales, régionales et supra-régionales via les différents fonds disponibles, tant par le budget de la MRC que par le budget des territoires non organisés.

RAPPORT ANNUEL 2017



21 organismes et projets soutenus



455 600 \$ remis en contribution

Contributions / subventions 2017 de la MRC et des TNO, excluant les projets culturels

Bureau du cinéma et de la télévision de la région des Laurentides	3 250 \$
Conseil régional de développement social des Laurentides	1 500 \$
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	8 000 \$
Conseil régional en environnement des Laurentides	5 000 \$
Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite nation et Saumon	1 000 \$

Fondation de la MRCAL pour l'environnement	7 000 \$
Caravane de l'environnement	15 000 \$
Plan de développement de la zone agricole	50 000 \$
Signature Bois Laurentides (diagnostic forêt mixte)	50 000 \$
Table forêt Laurentides	500 \$
Parc régional Poisson Blanc	50 000 \$
Parc régional Montagne du Diable	50 000 \$
Parc régional Réservoir Kiamika	50 000 \$
Transport adapté et collectif Antoine-Labelle	37 000 \$
Maison Lyse-Beauchamp	9 000 \$
Comité action-persévérance	10 000 \$
Fondation de l'hôpital de Rivière-Rouge (scanner)	35 209 \$
Société d'aménagement et de gestion environnementale 31 miles	500 \$
Bureaux d'information touristique	14 000 \$
Programmes des ponts et traverses (TNO)	24 337 \$
Entretien des chemins (TNO)	34 304 \$
Total	455 600 \$

PLANIFICATION 2018

Pour l'année 2018, la MRCAL souhaite maintenir son soutien aux organismes. Actuellement, plusieurs partenariats sont maintenus pour assurer une continuité de divers projets. En 2018, d'autres partenariats pourraient s'ajouter à ceux qui ont été confirmés :

- Bureau du cinéma et de la télévision de la région des Laurentides;
- Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre;
- Conseil régional en environnement des Laurentides;
- Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite nation et Saumon;
- Fondation de la MRCAL pour l'environnement;
- Caravane de l'environnement;
- Plan de développement de la zone agricole;
- Signature Bois Laurentides;
- Table forêt Laurentides;
- Parc régional Poisson Blanc;
- Parc régional Montagne du Diable;
- Parc régional Réservoir Kiamika;
- Transport adapté et collectif Antoine-Labelle;
- Maison Lyse-Beauchamp;
- Comité action-persévérance;
- Société d'aménagement et de gestion environnementale 31 miles;
- Bureaux d'information touristique;
- Projet de centre de simulation haute-fidélité du Centre collégial de Mont-Laurier.

PARTENARIATS

RAPPORT ANNUEL 2017

Dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), quelques projets ont été soutenus au cours de l'année 2017 :

- Valorisation des terres en friche;
- Lutte à la dévitalisation;
 - Sécurité alimentaire;
 - Pédiatrie sociale;
 - Soutien à l'itinérance;
 - Développement du milieu de vie.

PLANIFICATION 2018

- Maintenir la collaboration et le partenariat laurentien – Conseil des préfets, des élus et des directeurs généraux de la région des Laurentides;
- Voir à la réalisation de projets FAAR en collaboration avec d'autres MRC;
- Maintenir les liens avec certains organismes régionaux et locaux (ex : réussite éducative, pédiatrie sociale, soutien à l'itinérance, etc.);
- Déposer un projet de mise en commun de service d'ingénierie regroupé avec les municipalités du territoire;
- Voir à l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM);
- Soutenir et accompagner le projet de regroupement des offices municipaux de l'habitation (OMH) du territoire;
- Étudier la possibilité de prendre en charge la gestion financière des équipements à caractère supralocal par la MRCAL;
- Planifier les rencontres printanière et automnale d'échanges avec les directeurs généraux des municipalités de la MRCAL;
- Assurer un suivi et la reddition de comptes avec les partenaires et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour les programmes du Fonds de développement du territoire (FDT) et Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les activités et responsabilités du service de l'aménagement du territoire (SAT) couvrent le façonnage de notre milieu de vie. Ainsi, les décisions, orientations et actions menées par le SAT dessinent, en quelque sorte, le paysage de notre territoire et son avenir. À cet égard, le rôle du SAT s'avère principalement d'alimenter et d'éclairer les décideurs afin de faire des choix viables qui assureront un développement efficient, durable et propre aux éléments caractérisant notre région et aux habitants qui la composent.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT EN VIGUEUR

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC (MAMOT). Ainsi, chaque année, la MRC est appelé à se prononcer sur le respect des différents projets, qu'ils soient de nature locale ou régionale, en fonction des modalités incluses au SAD.

RAPPORT ANNUEL 2017



Émission de 35 certificats de conformités aux municipalités



1 modification au schéma



3 rencontres sur les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT)



3 rencontres diverses (COBALI, RRMUP...)



6 rencontres d'information sur les territoires incompatibles avec l'activité minière

PLANIFICATION 2018

- Effectuer les autres modifications nécessaires selon les dossiers traités et les demandes municipales;
- Élaborer un projet de règlement pour modifier le schéma d'aménagement en vue de déterminer des territoires incompatibles avec l'activité minière;

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Depuis 2012, la MRC a entamé la révision de son schéma d'aménagement de 2^e génération. La révision d'un tel document entraîne plusieurs heures de travail et de rencontre.

RAPPORT ANNUEL 2017

L'année 2017 a été marquée par la poursuite de la rédaction du schéma d'aménagement et de développement de 3^e génération (SADR³). Ce travail a entraîné :



3 rencontres de la
Commission
d'aménagement



3 visites de validation sur
le terrain
*Territoires d'intérêts naturels
et esthétiques*



9 rencontres de travail
interne



4 rencontres pour le
guide de développement
de la villégiature

PLANIFICATION 2018

- Finaliser un premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération et établir un processus de consultation de la population.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Lancé en avril 2015, l'objectif de ce plan est de mettre en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire. La concertation entre la MRC, le CLD d'Antoine-Labelle et la SADC d'Antoine-Labelle a permis l'embauche d'une ressource dédiée à la mise en œuvre de ce plan.

RAPPORT ANNUEL 2017



44 actions réalisées ou en cours de réalisation

Inventaire et caractérisation sommaire terminés des friches agricoles

Tenue d'un évènement de sensibilisation pour la protection de la ressource hydrique en milieu agricole

Stratégie de développement de l'acériculture

Veille sur les opportunités de programmes d'aides et/ou de formations spécialisées

PLANIFICATION 2018

- Déployer le projet L'ARTERRE qui vise à offrir des services personnalisés à tous les aspirants-agriculteurs et les propriétaires de terres qui désirent développer ou transférer une entreprise agricole;
- Augmenter la présence de l'agente de mise en œuvre dans les évènements avec les producteurs;
- Soutenir et mettre en œuvre les projets identifiés dans la planification annuelle 2018 qui viseront principalement la valorisation des terres sous-exploitées ainsi que l'optimisation de l'efficacité des réseaux de drainage en milieu agricole.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE

Depuis plus de 20 ans existe une entente ayant pour objet la réalisation de travaux spécifiques par l'octroi de mandats par les municipalités à la MRC.

RAPPORT ANNUEL 2017



17 modifications règlementaires pour le compte de cinq municipalités



1 municipalité ayant acquis une banque d'heures pour soutien urbanistique



2 refontes administratives des règlements d'urbanisme

PLANIFICATION 2018

- Renouveler les ententes intermunicipales, entre autres, celle relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique.

Géomatique

- Améliorer les outils de connaissance et le déploiement de l'information, soit par des cartes interactives accessibles au public (PDZA, TIAM);
- Acquérir des données orthophotos pour le territoire municipalisé afin de faciliter le travail des professionnels du service;
- Créer des outils de gestion, tels que procéduriers et bases de données, afin de simplifier le travail des professionnels du service.

RÈGLEMENTATION RÉGIONALE

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) de même que la *Loi sur les compétences municipales* (LCM) autorisent les MRC à se doter d'un cadre réglementaire régional. La MRCAL possède actuellement deux règlements à portée régionale applicable sur l'ensemble de son territoire.

RAPPORT ANNUEL 2017



5 certificats de non-contravention à la réglementation régionale ont été émis pour la réalisation de divers projets sur le territoire

Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau

Le règlement 310 a pour principal objet de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux situées sur le territoire de tenure privée de la MRC. Une *Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC* a été adoptée en novembre 2008 mettant en place le cadre d'intervention. Finalement, une *Entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage* est renouvelée aux trois ans. Cette entente encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau.



± 20 interventions de nettoyage



3 demandes d'interventions, d'entretiens et d'aménagement



1 dossier d'infraction

Autres actions réalisées :

- Survol aérien des secteurs Ste-Anne-du-Lac, Mont-St-Michel, Lac-St-Paul, Ferme-Neuve et Mont-Laurier lors de la crue printanière afin de pouvoir cibler les problématiques de drainage (plus de 400 clichés ont été pris lors de ce survol);
- 3 cours d'eau ayant fait l'objet d'une inspection dans le cadre du projet PDZA.

Règlement régional sur l'abattage d'arbres en forêt privée

Afin d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt, la MRC applique le règlement 296 relativement à l'abattage d'arbres en forêt privée.



108 permis d'abattage d'arbres



Activités régulières d'inspection et de détection des contrevenants



2 avis d'infraction

PLANIFICATION 2018

- Renouveler les ententes intermunicipales, entre autres, celle relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage;
- Effectuer une refonte sommaire du règlement régional d'abattage d'arbres;

GESTION DU TERRITOIRE PUBLIC

En vertu d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec, les MRC ont acquis, au fil des années, plusieurs responsabilités relatives à la gestion des terres publiques et aux ressources qu'on y retrouve. De telles délégations de gestion permettent non seulement de rapprocher le service aux citoyens, mais également d'orienter les choix et décisions selon les particularités régionales.

RAPPORT ANNUEL 2017

Convention de gestion territoriale sur les terres publiques intramunicipales (TPI)

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier par le gouvernement la gestion des terres publiques intramunicipales sur son territoire. Cette entente de gestion prévoit la délégation de la gestion foncière et forestière de terres publiques libres de droits forestiers en milieu municipal.



20 baux, permis, autorisations, etc.
Gestion régulière des droits existants



1 rencontre du comité TPI



13 000 m³ de bois récoltés pour la saison 2016-2017



400 plants de myrique baumier distribués
Revégétalisation des rives



Dépôt des planifications (PAFIT et PAFIO) au MFFP et tenue des consultations publiques (RR et MLA)



Nouveaux projets acéricoles et agrandissement en TPI totalisant plus de 50 000 nouvelles entailles

Délégation des baux de villégiature, du sable et du gravier

En juin 2010, la MRC signait une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la gestion foncière (baux de villégiature) et la gestion du sable et du gravier (carrières-sablières) situés sur les terres publiques. Ce type de gestion permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur du territoire, mais également de conserver une partie des revenus générés par les droits octroyés.

Gestion des droits



750 baux de villégiature actifs



2 renouvellements (+ d'un an)



4 changements de bail



41 transferts de bail



1 vente de bail

Gestion du sable et du gravier



93 baux non exclusifs d'exploitation du sable et du gravier



31 renouvellements de baux non exclusifs



2 baux exclusifs actifs

Gestion des occupants sans droits (OSD)



16 nouveaux dossiers d'OSD



41 OSD affichés



8 OSD non-fondé



43 OSD démantelés ou acceptés par le MERN



26 OSD démantelés volontairement ou libérés



356 dossiers d'OSD traités à ce jour

PLANIFICATION 2018

Sable et gravier

- Bonifier le suivi et le contrôle des gravières et sablières sous gestion de la MRCAL et effectuer la restauration de certains sites ciblés.

Terre publique intramunicipale (TPI)

- Obtenir l'approbation finale du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);

- Voir au remplacement de la ressource humaine dédiée à la gestion des TPI;
- Entamer la mise à jour du plan de gestion multi-ressources des TPI;
- Explorer les opportunités de nouveaux projets de mise en valeur innovateurs sur les TPI;
- Poursuivre la planification forestière et améliorer la surveillance ainsi que le suivi des travaux de coupe;
- Poursuivre la planification et explorer de nouveaux secteurs de développement de la villégiature;
- Assurer la disponibilité des sites à potentiel acéricole et la mise en disponibilité de ceux-ci advenant l'attribution de nouveaux contingents par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

- Assurer la représentativité municipale dans la planification forestière gouvernementale.

PARCS RÉGIONAUX

Les parcs régionaux de la MRCAL ont été créés selon les pouvoirs que lui concède la *Loi sur les compétences municipales*. En vertu de ce cadre légal, la MRC est signataire des ententes d'exploitations des parcs avec différents ministères provinciaux. Par ailleurs, la mise en œuvre de la planification de ces parcs est confiée à des organismes gestionnaires à but non lucratifs. Une des responsabilités de la MRC est donc de s'assurer du suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes ressources.

RAPPORT ANNUEL 2017

	Poisson Blanc	Montagne du diable
Visites tarifées	18 926	9 600
Réservations totales	2 983	6 367
Principales réalisations	Agrandissement du stationnement	Nouvelles pistes de vélo de montagne
	Amélioration des accès au réservoir	Ajout d'équipement dans quatre chalets nature
	Rénovation du pavillon d'accueil	Agrandissement du stationnement
	Construction de support à canots	Constructions d'abris à bois, de récupération et de vélo de montagne
	Achat d'équipement pour permettre de maintenir l'efficacité terrain	
	Achat et installation de tables à pique-nique et de bancs de feu de camp	
	Construction de cabinets à fosse sèche	
Événements marquants	L'hiver en fête	Camp de jour plein air
	La Régionale du parc régional	Étude d'avant-projet pour le développement du pôle du Windigo
	Course d'orientation et d'endurance de type «raid»	Festival Ski et Raquette
		Vélo Fête
		Festival Santé de la Montagne

Données du parc régional Kiamika indisponibles

PLANIFICATION 2018

Poisson Blanc

- Développer la zone de récréation principale du lac Cuillérier - Projet d'hébergement distinctif;
- Mise en valeur du TPI de la Baie du Doré – Projet d'hébergement léger.

Montagne du diable

- Entamer le projet de mise en valeur du pôle de développement Windigo.

Réservoir Kiamika

- Réaliser une restructuration et établir un système de gouvernance;
- Consolider et structurer le produit camping dans le secteur du barrage.

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés. À ce titre, le rôle du service de l'aménagement du territoire comprend :

- Inspection et visite terrain sur un territoire de plus de 10 000 km²;
- Coordination, inspection, gestion et entretien des neuf lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) et cinq lagunes de boues de fosses septiques (adjacents aux LETI);
- Collaboration avec le MFFP dans l'encadrement réglementaire des territoires fauniques structurés (ZECS et Pourvoiries);
- Suivi régulier et relevés sur les fermetures de ponts et de chemins par le MFFP;
- Participation financière pour la réfection et l'entretien du réseau multiresources stratégique;

RAPPORT ANNUEL 2017



173 visites d'inspections



19 semaines en forêt



73 permis émis

PLANIFICATION 2018

- Participer au déploiement d'un service d'urgence en milieu isolé (SUMI) en collaboration avec les différents partenaires du milieu;
- Instaurer un réseau de bornes d'évacuation synchronisé avec les organismes concernés (MSP, SQ, MFFP et autres);
- Participer à la mise en œuvre du plan d'action afin d'améliorer le produit camping dans les ZEC.

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau régime forestier, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a mis sur pied une entente de délégation avec les MRC concernées par le territoire forestier public régional.

Les conseils des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ont conclu une entente intermunicipale de fourniture de services professionnels afin de prendre en charge cette délégation. La MRCAL a été désignée à titre de MRC responsable de cette délégation pour la région des Laurentides. Le conseil de la MRC a établi un service de gestion intégrée des ressources naturelles pour assumer cette responsabilité.

ENTENTE INTER-MRC RELATIVE À LA DÉLÉGATION DE GESTION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

La durée du programme est du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018 et il vise à :

L'échéance de l'entente intermrc est calquée sur les modalités du programme PADF. Elle vise à :

- Préciser les intérêts, les valeurs, les besoins et les attentes de la population et des communautés autochtones à l'égard de la gestion et de l'aménagement durable des forêts du Québec (volet soutien aux consultations publiques du MFFP);
- Confier aux MRC d'une même région des responsabilités permettant d'appuyer le fonctionnement TGIRT et la mise en œuvre de projets spécifiques à cet égard;
- Investir dans la diffusion du savoir-faire en aménagement forestier et en transformation du bois en soutenant et en accompagnant les initiatives et en favorisant l'organisation (volet interventions ciblées);
- Travailler à la réalisation de tous autres dossiers d'intérêt relatif au régime forestier;
- Former un comité de suivi de l'entente avec des représentants des quatre MRC et ayant pour mandat de voir au bon déroulement des activités.

RAPPORT ANNUEL 2017

Le comité de suivi de l'entente s'est réuni à deux reprises en 2017. Les membres du comité ont recommandé l'adoption des prévisions budgétaires et du rapport annuel des activités. L'adoption du plan d'action 2018, quant à lui, a été reportée au renouvellement formel de l'entente avec le MFFP. Ce renouvellement est en processus d'élaboration. Les autorités du MFFP ont sollicité les diverses MRC concernées afin d'assurer la poursuite des travaux de façon intérimaire d'ici la conclusion d'une nouvelle entente de délégation.

PLANIFICATION 2018

La date d'échéance du PADF, prévue le 31 mars 2018, guidera les démarches de 2018.

- Reconduire le programme d'aménagement durable des forêts avec le MFFP;
- Reconduire l'entente convenue avec les MRC d'Argenteuil, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;
- Produire le bilan de la délégation du programme entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2018;
- Adoption du plan d'Action et des prévisions budgétaires.

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

La planification des activités d'aménagement forestier se réalise à l'échelle de l'unité d'aménagement forestier (UA). Une table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) est mise en place pour chaque UA dans le but d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes touchés par les activités d'aménagement forestier. Ces tables doivent fixer les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages.

Toute mesure d'harmonisation opérationnelle est convenue dans une entente entre les utilisateurs concernés et elle prévoit les mesures d'harmonisation à appliquer sur le terrain par les intervenants concernés par cette entente. Elle doit respecter les consensus établis par l'entente et ceux établis à la TGIRT. Elle vise à permettre une latitude opérationnelle pour s'adapter aux conditions propres à chaque chantier.

Le territoire de la région des Laurentides est découpé en deux TGIRT (sud et nord) correspondant aux UA du MFFP. La TGIRT Sud regroupe les UA 064-52 et 061-51, la TGIRT Nord les UA 064-51 et 061-52.

RAPPORT ANNUEL 2017



9 rencontres des TGIRT nord et sud



12 rencontres en comité ciblé avec des municipalités locales



+ de 100 autres chantiers ont été présentés

PLANIFICATION 2018

Un nouveau découpage des unités d'aménagement forestier entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018. L'UA 61-51 comprendra le territoire sous aménagement forestier situé sur le territoire des MRC des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil. Tout le territoire sous aménagement forestier situé au nord de la route 117 de la MRCAL se retrouvera dans la nouvelle UA 64-71, alors que le territoire de l'unité d'aménagement 64-52, situé au sud de la route 117 ne sera pas été modifié.

- Mettre à jour le guide sur les mesures d'harmonisation des usages;
- Poursuivre les consultations en comité ciblées lors des travaux en milieu habité;
- Convenir d'un plan de travail conjoint entre la TGIRT et le MFFP sur les enjeux d'aménagement forestier;
- Réaliser un sondage auprès des membres sur la satisfaction des mesures d'harmonisation des usages convenus en TGIRT.

PLANIFICATION FORESTIÈRE ET SOUTIEN AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES

À titre de responsable de la délégation du MFFP pour la région des Laurentides, la MRC d'Antoine-Labelle organise et mène des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré tactiques (PAFI-T) et les plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) préparés par le ministère pour chaque unité d'aménagement (UA).

Le PAFI-T, est révisé tous les 5 ans et contient notamment :

- Les possibilités forestières par essence et par groupe d'essences;

- Les objectifs d'aménagement et de production de la matière ligneuse;
- Les stratégies d'aménagement forestier;
- Les mesures d'harmonisation et de cohabitation;
- Les principales infrastructures projetées.

Le PAFI-O est mis à jour au besoin, notamment pour y intégrer progressivement de nouveaux secteurs d'intervention où sont planifiés, conformément au PAFI-T :

- La récolte des bois;
- La réalisation d'autres activités d'aménagement forestier (notamment les travaux sylvicoles non commerciaux);
- Les mesures d'harmonisation des usages retenues par le ministère.

RAPPORT ANNUEL 2017

Une consultation publique s'est tenue concernant la planification pour la période 2018-2023. La consultation publique avait pour but d'identifier les intérêts et les préoccupations des personnes intéressées par l'aménagement durable des forêts. Certains enjeux d'acceptabilité sociale et d'harmonisation d'usages sont ressortis. L'accès au territoire ainsi que le partage des responsabilités à l'égard de l'entretien et la réfection des chemins et infrastructures demeurent un enjeu important pour la prochaine période.

À la suite de cette consultation publique, la MRC a publié un rapport concernant les commentaires reçus et les solutions proposées pour concilier les divergences de points de vue. La tenue de rencontres dans le cadre d'un comité ciblé est suggéré systématiquement lorsqu'un chantier proposé se situe à proximité d'un lieu habité. Ce comité est formé conjointement avec la municipalité locale concernée afin d'identifier les enjeux particuliers générés par ce chantier forestier et de proposer des mesures d'harmonisation opérationnelles avec l'industriel forestier impliqué. Douze rencontres de comité ciblé se sont tenues en 2017.

PLANIFICATION 2018

- Produire le rapport de la consultation publique sur la planification forestière tactique 2018-2023 des UA de la région des Laurentides;
- Préparer la consultation publique sur la planification opérationnelle (chantier) du MFFP prévue au mois d'avril 2018;
- Assurer le suivi des recommandations émises lors des consultations publiques afin d'améliorer le processus de consultation.

INTERVENTIONS CIBLÉES

La MRCAL assure l'administration et le suivi du volet Interventions ciblées (travaux d'aménagement forestier) du programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Les objectifs du volet Interventions ciblées du PADF sont de :

- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant à des producteurs forestiers reconnus;
- Soutenir la réalisation des travaux associés à la voirie multiusages sur les terres publiques;

- Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

RAPPORT ANNUEL 2017



1 appel de dossiers sur le territoire des Laurentides



18 projets retenus, dont 10 dans la MRCAL



433 000 \$ enveloppe régionale



197 461 \$ réservés à la MRCAL

PLANIFICATION 2018

- Procéder à la reddition de compte des ententes de financement de la période 2015-2017;
- Procéder à un nouvel appel de projet lorsque les modalités de renouvellement du programme PADF seront connues.

AUTRES DOSSIERS

Acériculture

Le comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole a comme mandat de doter le milieu des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides d'une stratégie de développement de l'acériculture et de convenir d'un objectif réalisable de la croissance de la production acéricole sur un horizon 2016-2021.

Les objectifs du comité sont de :

- Consolider les entreprises existantes en augmentant le nombre d'entailles par entreprises;
- Accroître l'efficacité des entreprises existantes;
- Soutenir le développement de nouvelles entreprises.

RAPPORT ANNUEL 2017

Bilan des mises en disponibilité de contingents sur le territoire public :



45 000 entailles autorisées
Volet démarrage



25 000 entailles autorisées
Volet relève



45 000 entailles autorisées
Volet consolidation

Le défi du développement de l'industrie régionale acéricole réside dans la préparation de secteurs pour la prochaine mise en disponibilité de contingents de production.

PLANIFICATION 2018

- Participer à la mise en place de mécanismes facilitant la croissance de la filière acéricole;
- Produire un guide sur le développement de l'acériculture sur la forêt privée;
- Analyser les potentiels acéricoles sur les terres publiques intramunicipales en vue d'une prochaine émission de contingents de production;

- Poursuivre les travaux favorisant la conservation des potentiels acéricoles sur les unités d'aménagement forestier.

Transport forestier sur les chemins de compétence municipale

Les préoccupations concernant le transport forestier sur les chemins de compétence municipale sont régulièrement soulevées dans le cadre des consultations publiques. Un comité tri-partie MFFP-MTMDDET et MAMOT a été récemment formé et doit proposer des solutions innovantes dans un contexte où la dernière réforme des responsabilités à l'égard de la voirie tertiaire date de plus de 25 ans. Cette incertitude quant à l'utilisation du réseau routier crée une menace à la poursuite de la foresterie en milieu habité puisque l'annonce de la réalisation d'un chantier de coupe forestière dégenère trop souvent en gestion de crise. Le service a produit une analyse due à l'envergure du transport forestier sur les chemins dont l'entretien est à la charge des municipalités locales.

RAPPORT ANNUEL 2017

- Le SGIRN de la MRCAL collabore étroitement aux travaux de ce comité en appuyant les revendications du milieu avec les données de récolte et les itinéraires de transport connus.

PLANIFICATION 2018

- Poursuivre la collaboration étroite aux travaux de ce comité en appuyant les revendications du milieu;
- Soutien les travaux du comité interministériel sur la problématique concernant le transport forestier sur les chemins de compétence municipale.

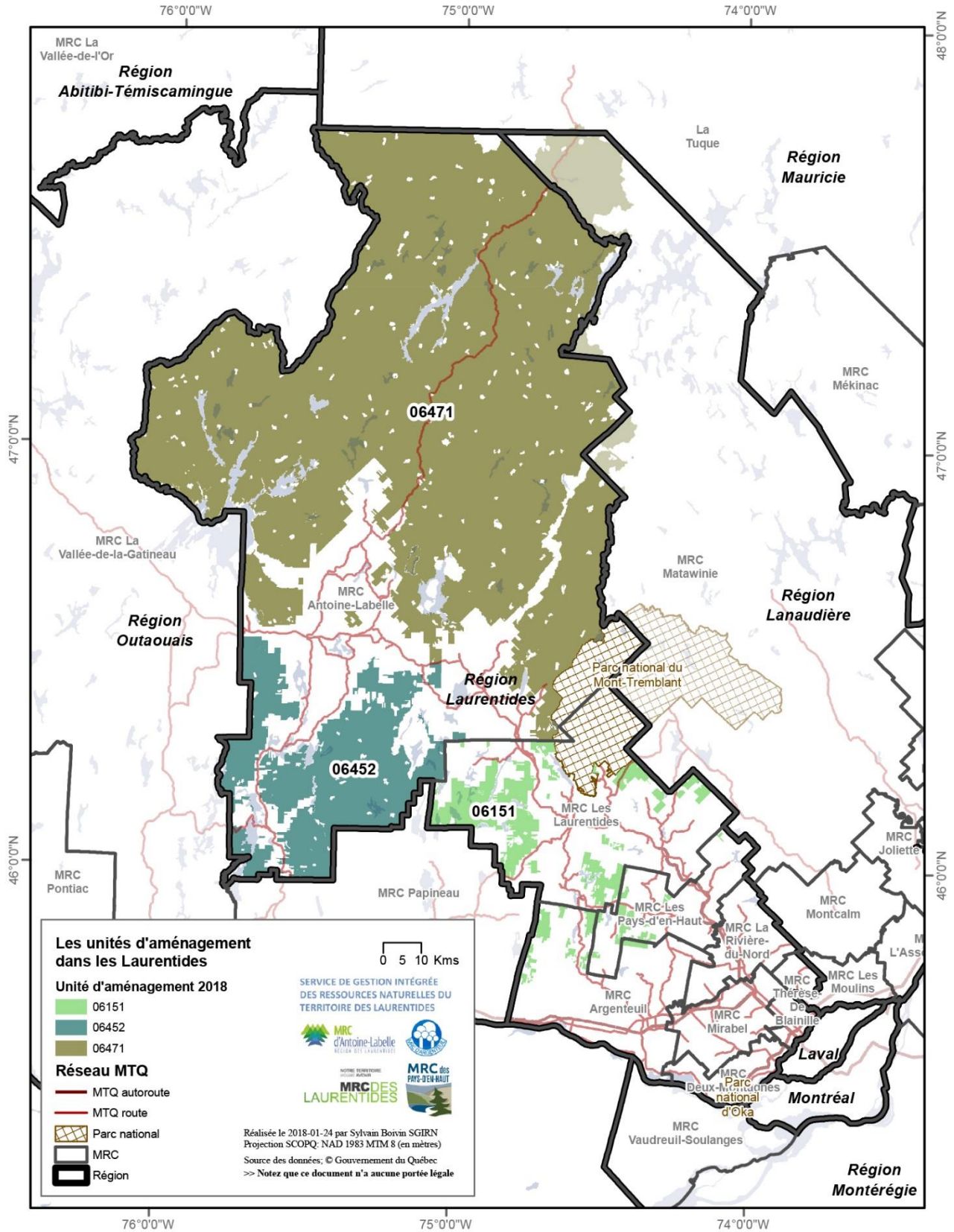
Géomatique

RAPPORT ANNUEL 2017

- Soutien aux travaux des TGIRT;
- Soutien aux divers projets financés dans le cadre de certaines interventions ciblées;
- Soutien aux MRC gestionnaires d'une convention de gestion des TPI.

PLANIFICATION 2018

- Poursuivre le partage interservice sur la fourniture d'un service de géomatique;
- Soutien technique à la mise en place d'un système d'information géographique intégré à la MRCAL;
- Soutien géomatique au projet commun de certaines MRC concernant le développement de l'acériculture (projet FARR-PFNL).



SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

C'est le service de l'évaluation foncière de la MRC d'Antoine-Labelle qui est en charge de la confection et de la mise à jour des rôles fonciers des municipalités conformément à la loi.

RAPPORT ANNUEL 2017



2 270 mutations



2 258 corrections mineures



5 373 visites de propriétés



12 060 dossiers révisés



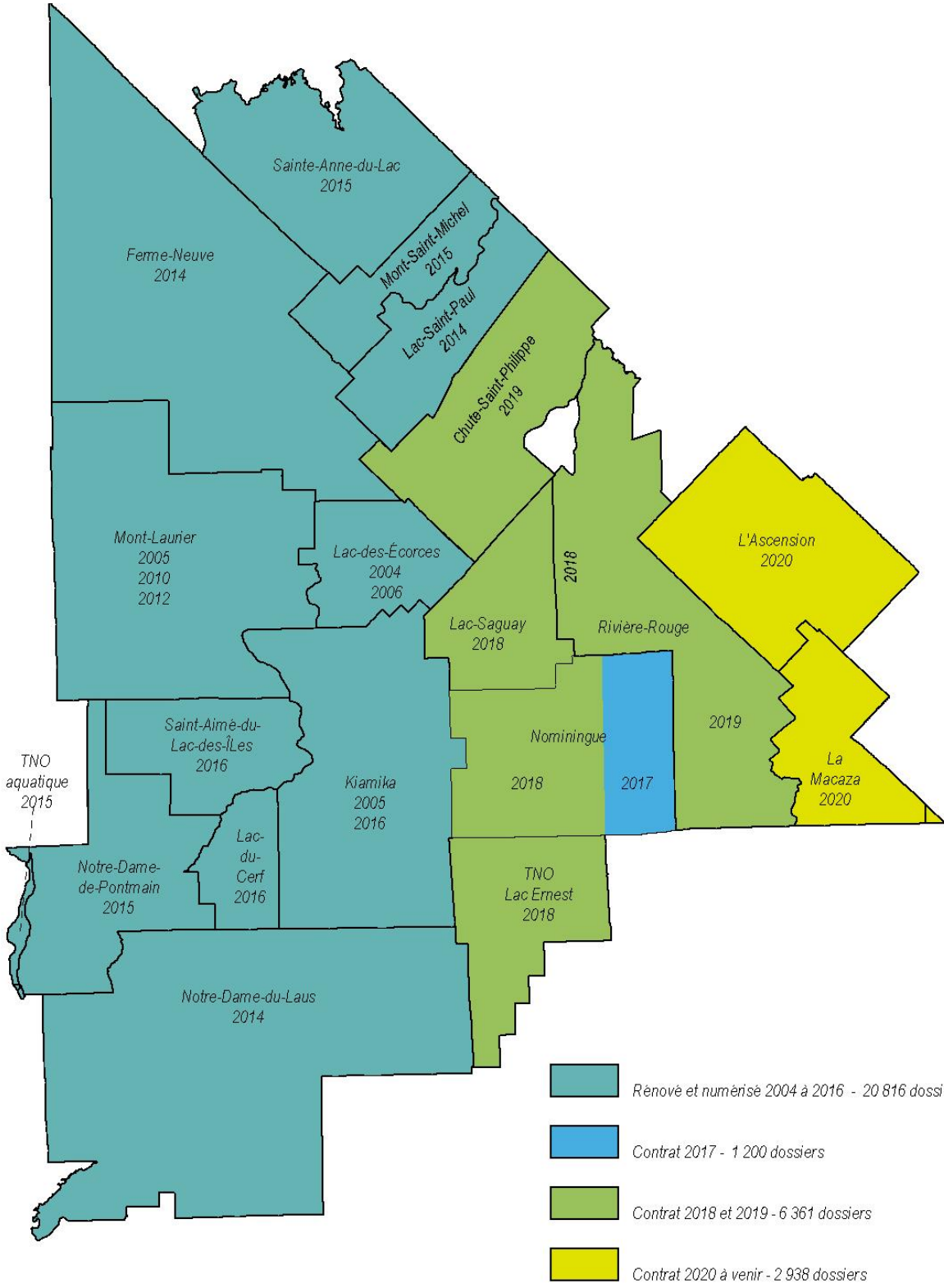
206 demandes de révisions

Numéro des municipalités	Nom des municipalités	Richesse foncière	%
79065	Chute-Saint-Philippe *	149 178 080 \$	3,3%
79097	Ferme-Neuve	270 293 555 \$	5,9%
79025	Kiamika *	97 441 845 \$	2,1%
79050	L'Ascension *	115 986 205 \$	2,5%
79047	La Macaza	209 672 400 \$	4,6%
79078	Lac-des-Écorces	251 770 200 \$	5,5%
79015	Lac-du-Cerf *	110 299 400 \$	2,4%
79060	Lac-Saguay	87 552 400 \$	1,9%
79105	Lac-Saint-Paul	78 424 600 \$	1,7%
79088	Mont-Laurier	1 386 232 010 \$	30,2%
79110	Mont-Saint-Michel *	58 134 810 \$	1,3%
79030	Nomingue *	453 215 620 \$	9,9%
79010	Notre-Dame-de-Pontmain	181 264 680 \$	4,0%
79005	Notre-Dame-du-Laus *	383 396 085 \$	8,4%
79037	Rivière-Rouge	524 259 850 \$	11,4%
79022	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	92 629 700 \$	2,0%
79115	Ste-Anne-du-Lac	73 011 895 \$	1,6%
NR790	TNO *	61 647 500 \$	1,3%
Total		4 584 410 835 \$	100%

* Nouveaux rôles complétés en 2017

RÉFORME CADASTRALE

Depuis 1992, le MAMOT a entrepris la réforme du cadastre québécois dans le but d'obtenir un nouveau cadastre complet, fiable, informatisé et constamment mis à jour. La MRC reçoit des mandats de réforme du cadastre chaque année. Le nouveau système d'information géographique est disponible sur notre site Internet.



PLANIFICATION 2018

- Poursuivre la formation et l'adaptation du personnel au nouveau logiciel *Gplus* et ces divers programmes afin d'être plus efficient dans leur utilisation;
- Implanter la réception électronique des permis envoyés à la MRCAL par les municipalités aux fins de traitement, évitant ainsi la manipulation multiple des documents papier s'élevant à environ 3 400 copies sur une période de 12 mois;
- Améliorer le nombre de visites des propriétés, l'objectif étant de traiter 8 300 événements en 2018. Le conseil de la MRC ayant attribué un budget supplémentaire afin d'engager des ressources additionnelles;
- Effectuer la révision des rôles pour la ville de Mont-Laurier et les municipalités de Lac-des-Écorces et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;
- Établir plusieurs facteurs, à la suite de cette révision des rôles, qui seront appliqués pour les trois prochaines années sur l'ensemble du territoire;
- Traiter plus ou moins 5 000 dossiers en raison du mandat de la réforme du cadastre pour 2017 (non réalisé) additionné aux mandats qui doivent être déposés en 2018. Ce sera un défi avec les nouveaux outils implantés en 2017.

CLD D'ANTOINE-LABELLE

CONSEIL ET COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Stéphane Gauthier, secteur du milieu des affaires et de la finance – *Président*

M. Denis Charette, secteur des municipalités – *Vice-président*

Mme Danielle Ouimet, secteur des municipalités – *Trésorière*

M. François Racine, secteur forestier – *Secrétaire*

M. Daniel Bourdon, secteur des municipalités

Mme Silène Beauregard, secteur culturel

M. Georges Décarie, secteur des municipalités

M. Pierre Flamand, secteur des municipalités

Mme Marie-Hélène Gaudreau, secteur des organismes communautaires

Mme Francine Laroche, secteur des municipalités

M. Mario Lauzon, secteur agricole

Mme Claudine Millaire, secteur des institutions – CSPN

M. Gilbert Pilote, secteur des municipalités

Mme Colette Quevillon, secteur des municipalités

M. François Trottier, secteur touristique

Claudette Larouche, MAMOT

Sylvie Marcil, CLE de Mont-Laurier

Élisabeth Moreau, conseillère en développement au MESI

Guillaume Bélec, attaché politique du député de Labelle

Mylène Mayer, directrice générale de la MRCAL

Frédéric Houle, directeur général du CLDAL

Francine Thibault, adjointe à la direction du CLDAL

COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET DU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ

M. Daniel Bourdon

M. Denis Charette

M. Georges Décarie

M. Stéphane Gauthier

M. Louis Lacelle

M. Claude Lachaine

M. François Racine

M. Philippe Racine

M. Yan Piché

COMITÉ D'ANALYSE DU FONDS NOUVEL ENTREPRENEUR, SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME ET FONDATION CANADIENNE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Mme Colette Quevillon

Mme Suzie Bruneau

M. Sylvain Quevillon

Mme Alexandra Vézina

M. Frédéric Houle

ÉQUIPE DE TRAVAIL



Frédéric Houle, directeur général



Christine Labrecque, agente sénior de développement touristique

Manon Côté, agente de développement rural

Annie Mathieu, agente de développement rural



Luc Lefebvre, conseiller sénior

Jézabelle Paquin, conseillère



Manon Landry, contrôleur financier



Francine Thibault, adjointe à la direction

Marie-Pier Villeneuve, responsable de
l'information touristiqueLuc Bourgeois, préposé à l'information
touristiqueKevin Duquette, préposé à l'information
touristique

RAPPORT 2017

Le CLD de la MRC d’Antoine-Labelle a pour mission de favoriser et soutenir le développement économique du territoire en offrant des services de soutien technique, financier, d’accompagnement et de suivi auprès des entrepreneurs locaux.

Les interventions 2017 du CLD ont porté sur la création, le marketing, la consolidation et l’expansion des entreprises dans l’ensemble des secteurs économiques du territoire. On constate à cet effet que le secteur des services a représenté 40 % des projets soutenus, celui du manufacturier 9 %, celui de l’agriculture et de l’agroalimentaire 13 %, celui du commerce 3 % et celui des entreprises touristiques 35 %.

	Nombre de projets créés	Nombre de projets complétés	Nombre d’emplois créés	Nombre d’emplois maintenus	Investissements	
Par région	Lièvre Nord	29	23	22	33	1 522 277 \$
	Lièvre Sud	27	18	15	34	775 856 \$
	MRCAL	35	29	-	-	5 000 \$
	Région de Mont-Laurier	110	93	30	201	3 868 683 \$
	Vallée de la Rouge	27	16	2	26	102 752 \$
TOTAL	228	179	69	294	6 274 568 \$	
Par secteur	Commercial	10	6	3	4	107 756 \$
	Touristique	74	63	10	64	1 079 724 \$
	Services	93	71	26	99	3 269 976 \$
	Agroalimentaire	29	24	16	60	1 683 642 \$
	Manufacturier	22	15	14	67	133 470 \$
TOTAL	228	179	69	294	6 274 568 \$	

RETOMBÉES DES FONDS

Fonds local d’investissement (FLI)

La MRC d’Antoine-Labelle confie le mandat de gestion du FLI qui est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l’expansion ou le redressement d’entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Le FLI peut être offert sous forme de prêt ou de capital-actions.



42 demandes d’aide financière



22 projets complétés



3 103 860 \$ en investissement



999 926 \$ en emprunt



94 % de survie des entreprises entre 2012 et 2017

Fonds local d'investissement – Relève

Le volet relève du FLI a pour objectif de susciter l'entrepreneuriat sur le territoire et de favoriser la création d'emplois par une aide sous forme de prêt.



8 demandes d'aide financière



2 projets complétés



1 233 043 \$ en investissement



85 000 \$ en emprunt



100 % de survie des entreprises entre 2013 et 2017

Fonds local de solidarité (FLS)

Le FLS est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois. C'est également un mandat de gestion confié par la MRCAL.



8 demandes d'aide financière



2 projets complétés



4 250 \$ en investissement



3 250 \$ en emprunt



100 % de survie des entreprises entre 2012 et 2017

Fonds nouvel entrepreneur (NE)

Le NE a pour objectif de fournir un support technique et financier, sous forme de subvention, aux entrepreneurs désirant créer ou acquérir une première entreprise à but lucratif légalement constituée.



8 demandes d'aide financière



7 projets complétés



1 384 102 \$ en investissement



35 000 \$ en subvention



94 % de survie des entreprises entre 2012 et 2017

Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA)

Le CLD est mandaté par le Centre local d'emploi (CLE) de Mont-Laurier pour livrer la mesure STA d'Emploi-Québec. Cette mesure offre un soutien financier aux prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu qui désirent créer leur propre entreprise.



4 projets complétés



25 594 \$ en investissement



75 % de survie des entreprises
entre 2012 et 2017

Fonds d'économie sociale (FES)

Sous forme de subvention, le FES est disponible pour les entreprises d'économie sociale de la MRC d'Antoine-Labelle dont la vocation est d'améliorer les services à la communauté tout en dégagant des bénéfices suffisants permettant d'assurer son propre développement à long terme.



4 projets complétés



70 300 \$ en
investissement



17 000 \$ en subvention



92 % de survie des
entreprises entre 2012 et
2017

Fonds – Prêt d'honneur

L'objectif du Fonds – Prêt d'honneur est de favoriser l'entrepreneuriat et de créer des emplois en accordant à des entrepreneurs ayant un projet d'entreprise à but lucratif, un prêt sur leur honneur, et ce, sans modalités de remboursement et sans intérêts.



70 % de survie des entreprises entre 2013 et 2017

Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, le CLD a procédé à un appel de projets. Tous les dossiers ont été analysés par le comité régional de gestion suivant le cadre de gestion adopté au préalable par le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle. Afin d'attribuer les fonds, le comité utilise une grille de pointage, prévue à cet effet, permettant de donner une note aux projets en fonction de leur caractère structurant, durable et essentiel au développement de notre communauté.



11 projets financés



200 000 \$ en subvention

Fonds de promotion touristiques (INR)

Le Fonds de promotion touristique, issue d'une taxe sur les immeubles non résidentiels (INR), permet de commercialiser l'offre des produits et activités touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle dans les marchés hors MRC au Québec, dans les autres provinces canadiennes ainsi qu'à l'international. Unique au Québec, ce fonds, combiné à d'autres sources de financement tels ceux de Tourisme Laurentides, des associations d'affaires des Hautes-Laurentides et des entreprises touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle, appuie les initiatives promotionnelles s'inscrivant dans le Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle.



23 projets complétés



75 589 \$ pour le Fonds de promotion touristique

PLANIFICATION 2018

La planification 2018 du CLDAL est présentée selon les enjeux de la planification stratégique pour l'essor économique de la MRC d'Antoine-Labelle, soit la synergie et la gouvernance, l'optimisation des infrastructures, la valorisation du potentiel et innovation stratégique et le développement professionnel et la culture entrepreneuriale. La planification oriente les actions des professionnels afin de permettre de répondre aux besoins ponctuels des clients et des partenaires.

SYNERGIE ET GOUVERNANCE

- Participer activement au comité de gouvernance du projet *Synergie 17/21*;
- Mesurer les indicateurs clés de la performance (KPI) du projet *Synergie 17/21*.

OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES

- Établir un plan stratégique du secteur VHR et soutenir la mise en œuvre de celui-ci;
- Soutenir la réalisation du plan d'action du comité SOS 117;
- Soutenir activement le démarrage de la coopérative qui offrira les services d'accès à Internet haute vitesse sur tout le territoire de la MRCAL;
- Agir concrètement afin de maintenir les activités piscicoles à Lac-des-Écorces.

VALORISATION DU POTENTIEL ET INNOVATION STRATÉGIQUE

- Mettre en œuvre le développement économique en ce qui a trait au fonds de développement des territoires pour et au nom de la MRCAL (mandat de base);
- Soutenir la promotion et la commercialisation de l'offre touristique du territoire de la MRCAL, incluant les parcs régionaux (mandat de base);
- Assurer la collaboration et l'investissement collectif pour la réalisation du plan de développement touristique;
- Assurer la collaboration et l'investissement collectif pour la réalisation des actions du PDZA;
- Développer un projet de mise en valeur du bois sans preneur;
- Établir une stratégie d'optimisation de l'érable;
- Évaluer la faisabilité de l'amélioration de l'abattoir de proximité à un abattoir de type A avec un permis de charcuterie générale, en plus de soutenir les projets en découlant;

- Soutenir la création d'une approche systématique d'identification de chaîne de valeurs pour identifier les opportunités en lien avec le développement manufacturier.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET CULTURE ENTREPRENEURIALE

- Favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRCAL (mandat de base);
- Offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises agissant sous différentes formes juridiques (mandat de base);
- Élaborer une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat social (mandat de base);
- Créer un événement annuel mettant de l'avant les opportunités de croissance de l'industrie en forêt mixte;
- Effectuer des communications en continu du concours OSEntreprendre qui met en valeur des réalisations entrepreneuriales.

ACTIONS TRANSVERSALES

- Agir à titre de délégué de la MRCAL dans la gestion du fonds local d'investissement et du fonds local de solidarité dans le respect de la politique d'investissement (mandat de base);
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique du territoire (mandat de base);
- Soutenir la mise en œuvre de la stratégie *Accueil-Carrière*;
- Collaborer activement à la mise en place de la stratégie de tourisme d'affaires;
- Permettre l'accès local aux outils financiers;
- Effectuer la mise à jour du portrait économique régional.